

CLUB TENNIS DE TABLE DU MONT-DORE

Informations CTTMD saison 2025

TARIFS ANNUELS AFFILIATION AU CLUB PLUS LICENCE

Type de licences	Adhésion club	Affiliation LCTT/CPSTT*	Total à payer pour l'année
Compétition + 18 ans	14 000F	11 000F	25 000F
Loisir + 18 ans	7 500F	2 500F	10 000F
Compétition - 18 ans	9 000F	11 000F	20 000F
Loisir - 18 ans	7 500F	2 500F	10 000F

-Le prix de la **licence** comprend :

a- L'adhésion au club

b- L'affiliation à la Fédération française de Tennis de Table (FFTT)

-La licence Compétition donne accès aux entraînements du club et aux compétitions.

-La licence Loisir donne accès aux entraînements du club mais pas à toutes les compétitions homologuées par la Ligue ou le Comité provincial Sud.

-Les engagements aux compétitions organisées par le club, les tournois Elite Tours et le Championnat seront pris en charge par le club. Cependant, toute absence, non justifiée, d'un joueur inscrit à une de ces compétitions, fera l'objet du remboursement de son inscription au club.

-Les engagements aux compétitions autres que celles précitées, seront à la charge de chaque joueur et payés au CTTMD.

-Tout joueur voulant s'inscrire à une compétition ou un stage devra être **exempt de dettes** envers le club.

-La participation aux entraînements du club est gratuite. Certains stages spécifiques de perfectionnement organisés par le club durant la saison pourront être payants.

DIVERS EQUIPEMENTS DISPONIBLES AUPRES DU CLUB

La première licence Compétition comprend la fourniture gratuite d'une tenue du club, maillot et short.

Des tenues du club sont mises à la disposition des joueurs au prix de 4 500 F pour un maillot et 3 000 F pour un short. Le règlement est à faire par chèque au nom du Club : CTTMD

Par ailleurs des raquettes sont également disponibles de diverses marques réputées dans le monde pongiste au prix de 7 000F à 14 000F

La housse de protection est à 1 000F.

FOURNITURES

Lors des entraînements, les raquettes et les balles sont mises à la disposition des joueurs.

Les joueurs participant régulièrement aux compétitions officielles pourront bénéficier d'attribution de petit matériel. Lors des compétitions ou des entraînements, les balles seront fournies par le club.

HORAIRES DES ENTRAÎNEMENTS (susceptibles de modifications en cours d'année)

1/ A BOULARI Complexe BOEWA, salle polyvalente à côté des Archers :

Le Mercredi de 16h00 à 18h30

Le Vendredi de 16h00 à 18h30

2/ AU VALLON-DORE SALLE TIMY SCHMIDT

Lundi de 16h00 à 18h30

Mercredi de 16h00 à 18h30

3/ A LA SALLE NOYANT

Jeudi de 16h30 à 18h30

Stages de vacances : à Boulari et/ou au Vallon-Dore et ou à la salle Noyant, entraîneurs CTTMD

Possibilité d'utiliser la salle Jean-Noyant au Motor Pool (Nouméa)

Il est possible aux joueurs du CTTMD d'utiliser cette salle gérée par la Ligue de Tennis de Table **mais ne sont pas prioritaires**. Lorsque la salle est fermée, ils peuvent, pour accéder à la salle, moyennant le paiement d'une caution de 5 000 F (chèque à libeller au nom de la LCTT), obtenir un badge personnalisé et sécurisé et un code d'accès pour accéder à l'armoire des éclairages de la salle. Faire une demande préalable auprès du président du CTTMD, Stanislas ETIENNE (**870761 Email : etiennestan@gmail.com**), qui fera le lien avec la Ligue. Pour permettre l'accès à la salle Noyant des membres du CTTMD, en dehors des stages et compétitions, le club verse 15000F par an à la LCTT.

Documents à fournir pour l'obtention de la licence

- 1/ Remplir tous les champs du formulaire de demande de licence et le signer.
- 2/ Fournir un certificat médical attestant de l'aptitude à la pratique du tennis de table.
- 3 / Payer le règlement de la licence.
- 4/ Acceptation du règlement intérieur.

Aides aux adhérents.

Pour régler l'**affiliation** avec le Pass Sport Cafat (maxi 7 000F)

En plus des documents ci-dessus :

- Retourner le formulaire de demande de remboursement signé des parents.

Il convient de noter que c'est le **numéro Cafat** du licencié qui est demandé.

Pour régler l'**inscription** au club avec Clic&Mouv' (maxi 15 000F)

En plus des documents ci-dessus :

- Présentation du QR code

Dispositif Pass Sport Cafat :

Site *CAFAT* : www.cafat.nc/pass-sports-cafat/

Dispositif mis en place par le CTOS et la CAFAT pour payer la partie affiliation à hauteur maximum de 7 000F par an.

Pour être éligible :

- Avoir entre 6 et 16 ans
- Être affilié CAFAT (réservé aux foyers bénéficiant du régime des salariés)
- Ne pas être fonctionnaire, médecin ou patenté.

Procédure :

- Vérifier son éligibilité sur le site de la CAFAT en validant le **numéro assuré de l'enfant**
- Remplir et déposer le formulaire auprès du club

Dispositif province sud Clic&Mouv' :

Site *province sud* : www.province-sud.nc/clicmouv

Offre province Sud : 15 000F par an

Pour être éligible :

- Être âgé de 11 à 17 ans
- Habiter et être scolarisé en province Sud

Procédure :

- Via son établissement scolaire, créer un compte sur l'application et le portail Clic&Mouv'
- Obtenir une carte nominative avec QR code
- Régler, avec QR code, votre inscription auprès d'un membre du club disposant de l'application.

Pour plus d'information, consulter le site de la province.

Propositions du club :

- Payer sa cotisation
- Régler l'inscription à une compétition de tennis de table
- Régler une partie de l'inscription à un stage de tennis de table

Dispositif Bourses province Sud :

Les boursiers de la province Sud peuvent ne pas payer les droits de licence moyennant la présentation du coupon de son statut de boursier lors de la prise de licence.

*Lexique : LCTT=Ligue Calédonienne de Tennis de Table
CPSTT=Comité Provincial Sud de Tennis de Table

Vive le Ping, Vive le Sport Fait le